

Commune de Mont-Noble

Enquête publique

L'administration communale de Mont-Noble soumet à l'enquête publique la demande en autorisation de construire présentée par :

 M. Robert Brunner, à Nax, pour l'assainissement du chauffage, installation d'une pompe à chaleur pack extérieur, pose de panneaux solaires, sur la parcelle n° 338, folio n° 4, au lieu-dit *Plans-Pras*, à Nax, zone de chalets; coordonnées 2'599'690 / 1'119'866.

Les plans peuvent être consultés durant les heures d'ouverture au bureau communal à Nax du mardi au jeudi de 14h00 à 17h00 et vendredi de 8h00 à 12h00 ou sur rendez-vous. Les oppositions éventuelles, motivées, doivent être adressées par écrit, sous pli recommandé, à l'administration communale de Mont-Noble, CP 11, 1973 Nax, en deux exemplaires, dans un délai de 30 jours à partir de la présente publication.

L'Administration communale

Mont-Noble, le 5 octobre 2018